

	<b>Mairie de MOZAC</b>	page 1 / 12
Alain PAULET : 1 <sup>er</sup> Adjoint Martine BESSON : Adjointe Nicolas MIALON : DST	<b>SYNTHESE des Compte R des Réunions de quartiers – sept oct. 2018</b>	Janvier 2019

Quartiers	Réunions	délégués de quartiers et élu référent
<b>N°1 : Centre Bourg</b>	Une réunion	<u>Délégués de quartiers</u> : OLLIER Bernard - CHARUEL Philippe (excusé)- ARNAULD Jean-Christophe (Absent) <u>Elu référent</u> : PERONA Matthieu
<b>N°2 : St Paul</b>	1 réunion avec quartier 3 pour riverains Jean Moulin  1 réunion pour le reste du quartier	<u>Délégué de quartier</u> : CAZALS Jean-Claude <u>Elu référent</u> : TAVIOT Jean-Marc
<b>N°3 : Le Peiroux</b>	1 réunion avec quartier 2 pour riverains Jean Moulin 1 réunion pour le reste du quartier	<u>Délégués de quartiers</u> : OUDELET Jean-Pierre <u>Elu référent</u> : PAULET Alain
<b>N°4 : Le Joug le Chassaing les Gardelles</b>	2 réunions	<u>Délégués de quartiers</u> : LAGARDE Didier - LAURENT Alain (E) - RIBEYROLLES Patrick <u>Elu référent</u> : MOREAU Isabelle
<b>N° 5 : La Beaumette St Martin</b>	2 réunions	<u>Délégués de quartiers</u> : MARSAT Christiane - MERLE Richard <u>Elus référents</u> : JUPILLE Marie-Pierre

*Il est à noter qu'une partie du quartier Grand Saint-Paul n'a pas été destinataire de document d'informations sur les réunions.*

*Une centaine de citoyens ont participé à ces rencontres animées par Marc Regnoux, maire de la commune, assisté des élus référents et délégués de quartiers en présence de différents adjoints et conseillers municipaux.*

Environnement					
	Relevés des réunions	responsable	échéance	Commentaires Lors de la réunion	Commentaires complémentaires
Propreté	<u>centre-bourg</u> : Propreté et pousse des herbes folles <u>Croix de Saint -Calmin</u> : herbes folles autour de la croix			les équipes municipales et bénévoles sont insuffisantes ; l'action citoyenne doit prendre le relais.	
	<u>Rond-point d'Enval</u> : herbes folles et nids de chenilles processionnaires au sur la Rocade (signalé plusieurs fois sur le registre des réclamations en mairie)				
	<u>Déjections canines</u> ++++ dans la commune. Irresponsabilité des maîtres qui laissent errer leurs chiens non tenus en laisse dans le parc du domaine de l'abbaye Penser aux canisettes et à Mettre des amendes- Faire respecter les lois.				
	<u>Place du 1er mai</u> : arbres à élaguer Tags du gymnase				
Mobilier Urbain	- <u>Mobilier urbain</u> : Couleur marron du mobilier de la place Saint-Paul remise en cause - <u>Jardinière en pierre</u> : problème d'une jardinière rue du 4-septembre				
Ruisseaux	- <u>Baisses de niveau</u> constatées dans la majorité des lieux ( Ambène , Fond Vachette, Le chancet, etc) - <u>l'interruption totale</u> par endroits : débit qui est visiblement détourné. - <u>Abords chargés de déchets</u>			Rappel : la commune n'a pas compétence pour la circulation de l'eau, faire appel à la Police de l'eau.. Les riverains doivent entretenir les abords. Les Communautés de Com. s'inquiètent pour le niveau de la nappe phréatique à long terme	
Bassin d'orage	Entretien des bassins d'orage ? car les orages saturent les réseaux d'écoulement				

Environnement					
	Relevés des réunions	responsable	échéance	Commentaires Lors de la réunion	Commentaires complémentaires
Nuisances Incivilités	<u>Affichage sauvage</u> Il convient de verbaliser le donneur d'ordre et de placer des panneaux d'interdiction.			les fresques réalisées par les enfants sur les postes électriques freinent ces affichages.	
	<u>Les nuisances liées aux brûlages divers</u> 1- dégagement de fumée par le boulanger Tallet, 2 - chemin de la Grenouille, ... 3 - Brûlage de palettes et plastic par l'entreprise Guillon			1-le sujet est en cours de traitement. 2 - ces nuisances sur les domaines privés ne peuvent pas être interdits dès lors où ils ne sont pas nuisibles à la santé. 3- A voir	
	<u>Phytosynthèse</u>			L'ARS n'a pas relevé de toxicité. si un médecin atteste d'un problème de santé la municipalité se rapprochera des services de santé	

Environnement					
	Relevés des réunions	responsable	échéance	Commentaires Lors de la réunion	Commentaires complémentaires
Nuisances Incivilités	<u>Les dépôts sauvages</u>  1- Dans les chemins  2 -Déchets verts déposés par les habitants des Peiroux 1 et 2 du côté du nouveau lotissement du Clos de l'Ambène (signalé plusieurs fois sur le registre des réclamations en mairie).			1- Difficulté de prendre les contrevenants sur le fait L'amende coûte 1500 euros. L'enrochement en début de sentier coûte 6000 euros et ne garantit pas l'interdiction d'accès car il est souvent déplacé. 2- Mettre un panneau d'interdiction de dépôts des déchets et voir l'évacuation des déchets existants afin d'avoir un minimum de crédibilité dans ce quartier.	
	<u>Les constructions sauvages :</u>			il convient de les interdire dès le début des « travaux	
	<u>terrain de pétanque place 8 mai :</u> - déjection canines - occupants nocturnes bruyants étrangers à la commune - demande par un habitant d'installation d'un panneau « interdit aux animaux » - Refus de se déplacer par la Police il faut un arrêté				
	Des riverains de la place Saint-Paul se plaignent du bruit de roulement sur les nouveaux pavés. .				

**Circulation**

	Relevés des réunions	responsable	échéance	Commentaires Lors de la réunion	Commentaires complémentaires
<b>Nouveau plan de circulation du centre bourg</b>	<u>pétition</u> : remise par Mr Pradeau contre le sens de circulation et le parvis piétonnier				
	<u>Sens de circulation de la rue « sous les murs » et de la rue Henri Pourrat</u> : n'est pas en cohérence avec la rue du Galoubet à Riom.				
	<u>Parvis de l'abbaye</u> : problème de méthode et d'un manque de communication. souhaiterait faire partie de la commission signalétique (Mme Bouet).				
	<u>Rue Antonin SERANGE</u> : difficultés pour se rendre au centre-ville de Mozac compte tenu du barrage de la rue de l'ABBAYE.			Rappels : - ces nouveaux plans de circulation ont été décidés en fonction des ambitions touristiques qui se concrétisent et qui ont motivé aussi la piétonisation autour de l'Abbaye et la réfection de la place St Paul etc. - classement récent du domaine de l'Abbaye.	
	<u>Logements dans ancienne maison de retraite</u> : remarque sur les risques de difficultés (circulation et stationnement) à prévoir concernant les véhicules nombreux des futurs locataires				

**Circulation**

	<b>Relevés des réunions</b>	<b>responsable</b>	<b>échéance</b>	<b>Commentaires Lors de la réunion</b>	<b>Commentaires complémentaires</b>
<b>Rue Victor HUGO</b>	Mécontentement de 2 riverains suite à la fermeture de la rue.			Rappel de l'historique de cette modification : demande des riverains pour empêcher le passage à grande vitesse de véhicules étrangers au quartier et qui veulent éviter les feux.  Résultat du sondage auprès des habitants de la rue: satisfaction à 80%.	
<b>Signalisation</b>	Modifications à faire de la cartographie GPS (ex. Google maps, Waze, etc.) pour : - intégrer le nouveau sens de circulation. - pour les rues et les impasses qui ont subi des modifications (Beaumette et Victor Hugo) pour éviter des erreurs pour les camions de livraisons et les visiteurs non-résidents.  Revoir l'ensemble de la signalétique				
<b>Carrefours</b>	<u>Place Camille Rigal avec la rue de l'hôtel-de-ville</u> remplacé le cédez-le-passage au niveau du carrefour par un stop. le trottoir devrait être avancé pour sécuriser le passage piéton				
	<u>Carrefour Thivrier/Ronchalon/Chauriat/ Cerisier</u> : nécessite une réflexion pour mieux aménager les priorités entre automobilistes.			Une réunion sera programmée avec les riverains.	
	<u>Allée des Peupliers et la route de Marsat.</u> Il faut revoir la temporisation des feux tricolores.			C'est la ville de Riom qui est compétente.	
	<u>Stop Planche Maniot et Rue St Martin</u> : Danger demande d'1 miroir				

**Circulation**

	<b>Relevés des réunions</b>	<b>responsable</b>	<b>échéance</b>	<b>Commentaires Lors de la réunion</b>	<b>Commentaires complémentaires</b>
<b>Vitesse</b>	Proposition d'une limitation 20 km/h (zone contact) ou zone 30 aux entrées du bourg, comme la rue de l'hôtel-de-ville.				
	vitesse excessive des véhicules : Jean Jaurès – Rue de Chauriat				
<b>Stationnement</b>	<u>Place Camille Rigal</u> : - problème récurrent de voitures ventouses				
	<u>Rue de l'abbaye</u> problèmes de stationnement Demande de pose de potelets pour empêcher les voitures en arrêt sur les trottoirs surtout dans certains endroits dangereux comme les virages et globalement sur les trottoirs				
	<u>Allée des saules</u> : stationnement d'un véhicule à proximité du STOP qui oblige les voitures à se décaler sur la gauche: est-il possible de mettre une bande jaune ou interdiction de stationner ?				
	<u>Square Hulet</u> devenu un parking sauvage.				
	stationnements persistants : - à l'angle de l'impasse des pins - sur le trottoir devant la Maison des Associations ainsi que divers endroits au pré du Lac				
<b>La rocade</b>	Circulation et traversées difficile le matin et le soir - Contournement espace Mozac ? - projet aux Gardelles, Rond-Point ? - Projet Rue des pommiers et Pb circulation Font Barras			- Contournement espace Mozac : Communes sont en accord. - Contournement Nord : l'étude a démontré que l'engorgement ne vient pas des camions, ni de Leclerc. Ce sont tous les gens qui habitent en aval de notre commune qui vont et viennent du travail.	

**Voierie**

**Mozac = 31 km de voies - pour mémoire, 1 m de rue coûte entre 1000 et 1500 €**

	Relevés des réunions	responsable	échéance	Commentaires Lors de la réunion	Commentaires complémentaires
<b>Rue Jean Moulin</b>	<p>1. <u>Projet d'aménagement</u> : où on en est ?</p> <p>2. <u>Externalisation des compteurs</u></p>			<p>1 – la réfection de cette voie n'est plus envisagée par le dépt. travaux prévus par la commune suspendus jusqu'au 2<sup>ème</sup> semestre 2019 car avant il faut remplacer des conduites d'eau. Les travaux ont démarré depuis le carrefour de l'Europe jusqu'à la rue de Chauriat. En 2019 un 2<sup>ème</sup> tronçon sera réalisé de la rue de Chauriat au Chemin des Pêcheurs.</p> <p>Rue Jean Moulin = l'une des rues de Mozac où la déperdition d'eau potable est la plus importante. La matérialisation de 2 voies cyclables est actée. Certains riverains estiment que la Matérialisation de places constituera un obstacle à la manœuvre des automobiles et des remorques.</p> <p>2- L'externalisation des compteurs d'eau : les travaux entre le compteur externe et l'intérieur de propriété ne seront pas à la charge des riverains</p>	
<b>Rue Pierre Robin</b>	Entièrement dégradée « Véritable Champ de Mines »			<p>un rebouchage des nids de poules prévus début 2019. Réfection de la rue décalée pour des raisons de financement et d'un « calage » avec la ville de Riom. Elle sera à refaire en priorité au cours du prochain mandat Le budget : environ 60.000 euros.</p>	



**Voierie**

	<b>Relevés des réunions</b>	<b>responsable</b>	<b>échéance</b>	<b>Commentaires Lors de la réunion</b>	<b>Commentaires complémentaires</b>
<b>Rue Louis Sanitas</b>	<u>du pont du chemin de fer jusqu'à la rocade</u> - pb d'aménagement des accotements et des fossés - Pas de trottoir				
<b>Rue Jean zay, espace Mozac et les Gardelles</b>	<u>Demandes d'infos sur les travaux</u> Etat de la Chaussée : dangereuse ! Problème de goudronnage après travaux ? Problème de collecte des poubelles pendant travaux Inondations (rue Jean Zay) en cas d'orage, un riverain inondé 2 fois cette année (mai et Août) rue Jean Zay : Problème eaux usées et eaux pluviales				
<b>Rue Louis Dalmas</b>	- dangereuse - mur du Carmel qui tombe sur poteau				
<b>Rue Eugène Thivrier</b>	le croisement difficile des véhicules endommage les bas-côtés				
<b>Rue Planche-Maniot</b>	- Trou énorme dans la chaussée (ds le virage) Danger - trou entre trottoir et sortie devant BMX			Affaissement certainement dû à une mal façon	
<b>Rue ST. Martin</b>	trottoir trop étroit du carrefour du cimetière vers planche Maniot. Danger en raison des véhicules qui vont trop vite à cet endroit.				

**Voierie**

	<b>Relevés des réunions</b>	<b>responsable</b>	<b>échéance</b>	<b>Commentaires Lors de la réunion</b>	<b>Commentaires complémentaires</b>
<b>Rue des Batignoles</b>	Les occupants de l'extrémité de cette rue, déplorent l'état : pas de réseau, pas de voirie, manque d'éclairage au 58 dégradation de la chaussée immondices +++				
<b>Quartier Pré du lac</b>	les trottoirs ne sont pas entretenus (surtout allée des chênes) Les entourages des arbres sont à refaire les caniveaux sont souillés.				
<b>Impasse de la Beaumette</b>	<i>Partie 1</i> : de la rue Henri Pourrat au merlon <i>partie 2</i> : du merlon vers l'allée des Peupliers - Merlons extrêmement dégradés (plantes mortes ou arrachées, textile agricole déchiré, herbes sauvages de grand volume), - bosses utilisées comme piste de VTT - nombreuses cannettes au sol, ramassées régulièrement par Mr MERERE. - demande d'installation de gabions sur la partie 2 de l'impasse - nécessité de stabiliser la partie en herbes (ornières occasionnées par les voitures en stationnement.)				
<b>Rue MARCEL PAGNOL</b>	Les voiries sont très dégradées			Quartier très ancien mais récemment rattaché à la commune (voiries reprises en 2016) - travaux provisoires en 2019 et réfection complète dans le prochain PPI ( 2020- 2026	

BMX et Parc Brodiez					
	Relevés des réunions	responsable	échéance	Commentaires Lors de la réunion	Commentaires complémentaires
Gens du voyage	<p>Cet été, installation des évangélistes dans le parc Brodiez (- 8 jours de nuisances) : 4 tonnes déchets (mouches) dans 14 bacs à ordures, excréments partout, Feux, barbecue etc ....et Allées et venues la nuit Accord de la mairie car</p> <p>1- Convention signée avec la Mairie ? 2- Pourquoi le portail était ouvert ?</p> <p><u>Demands pour l'avenir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir des sanitaires loin des habitations</li> <li>- Nécessité de sécuriser (ronde de police ou Policiers municipaux)</li> <li>- Nettoyage régulier et évacuation des poubelles</li> <li>- Question : Y va-t-il un terrain, propriété de RLV par exemple, loin des habitations pour les accueillir ?</li> <li>- Mieux border la convention sur les exigences</li> </ul>			<p>1 - la commune n'avait pas été prévenue de leur venue. Expulsion difficile à faire et nécessite délai de 15j. Une convention a été signée pour fixer des règles et la durée maxi (1 semaine) d'installation. Le département devrait avoir une aire d'accueil pour les grands passages</p> <p>2- Différents systèmes de fermeture ont été mis en places et ont été vandalisés par ?</p>	
BMX	<p>Nuisances sonores toute la semaine précédant le concert et le jour du concert.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demands d'arrêter le concert pour les années à venir ou organisation à l'intérieur</li> <li>- Réduire la durée du concert</li> </ul> <p>Problème d'accès à la piste : pourquoi pas par la place du 1er mai ?</p> <p>Demande de passage piéton au niveau du portail</p>			<p>Une réunion avec le BMX a eu lieu pour recadrer.</p> <p>Info /Eclairage BMX</p> <p>Accès place du 1<sup>er</sup> mai impossible car fermer par des portails</p> <p>Un accès piéton est déjà disponible dans le tournant du lotissement</p>	

Divers				
<b>le Carmel (CCI)</b>	<p>Quel Débouché dans l'année 2019 ?</p> <p>Mur de Clôture bien abimé – réaménagement du terrain</p> <p>Orientation : Résidences Séniors ? Logements mixtes ? Maison de santé ?</p>			
<b>SBA</b>	<p>Fonctionnement : Poids des ordures ménagères, déchetterie</p> <p>Le coût augmente. Comportement du prestataire de service car poubelles non ramassées.</p>			